

# LA RIPOSTE

Bulletin  
de liaison  
de l'ADDS-QM



Décembre 2015

L'ADDS-QM (Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

## RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRE

Si vous trouvez un coupon de renouvellement dans l'enveloppe, c'est qu'il est maintenant temps de renouveler votre carte de membre. Remplissez le coupon et retournez-nous le avec votre cotisation. Si vous avez renouvelé et que vous trouvez un coupon, excusez-nous, une erreur s'est glissée.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE APPUI !

# NON AU PROJET DE LOI 70



## Sommaire

<b>Le projet de loi 70</b> par Renée Dubeau et Véronique Salmon	P. 2 à 5
<b>Info-Loi</b> par Christian Loupret	P. 6
<b>Présentation des comités de l'ADDS QM</b> par Christian Loupret, Maryline Côté, Renée Dubeau, Julie Gros-Jean, Thomas Auger, Monique Toutant et Véronique Salmon	P. 7 à 10
<b>Marche mondiale des femmes</b> Par Monique Toutant	P. 11
<b>Présentation de Thomas Auger, stagiaire</b> Par Thomas Auger	P. 12
<b>Présentation de Corinne Vézeau, stagiaire</b> Par Corinne Vézeau	P. 13
<b>Nouvelles de la militance</b> par Véronique Salmon	P. 14, 15
<b>2-3 novembre, on ferme !</b> Par Renée Dubeau	P. 16, 17
<b>Calendrier</b>	P. 18



**ADDS-QM**  
301, Carillon  
Québec (Québec)  
G1K 5B3

525-4983



**FAX**  
529-9455

[www.addsqm.org](http://www.addsqm.org)



[addsqm@bellnet.ca](mailto:addsqm@bellnet.ca)



8h30  
à  
17h

Lundi au vendredi



## Le projet de loi 70 Par Renée Dubeau et Véronique Salmon



Le 10 novembre dernier, le gouvernement Libéral du Québec par le biais de son ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), M. Sam Hamad, dépose à l'Assemblée nationale le projet de loi no 70, soit la *Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi*. En une année, c'est la deuxième attaque contre les personnes assistées sociales de la part du parti Libéral ou plutôt de la part du premier ministre Philippe Couillard, du ministre responsable du Conseil du Trésor Martin Coiteux et du ministre des finances Carlos Leitaõ.

On doit se rappeler qu'en janvier 2015, le ministre de l'époque, François Blais, propose 5 modifications réglementaires <sup>1</sup>. Suite à ce dépôt, le second ministre du MTESS, Sam Hamad, applique les nouvelles mesures en mai et en juillet. Et, comme si ce n'était pas assez, voilà que le ministre Hamad dépose le projet de loi no 70 qui annonce encore des coupes à l'aide sociale.

Voici une présentation de ce projet de loi.

### **Un nouveau programme : *Objectif emploi***

Dans le projet de loi no 70, un nouveau programme est créé. Il s'appelle *Objectif emploi*. Par ce programme, le ministre intègre une nouvelle notion à l'aide sociale, soit celle de l'obligation, ce qui, en contrepartie, permet de donner des pénalités pour ceux et celles qui ne s'y soumettent pas.

Dorénavant, toutes les personnes qui font une première demande d'aide sociale passeront obligatoirement par le programme *Objectif emploi* avant d'avoir de l'aide sociale. Les personnes se verront offrir un plan d'action. La durée minimale du plan d'action sera de 12 mois, pouvant aller jusqu'à 24 mois. Alors, le ministère versera la prestation de 616\$ (prestation de base) plus une allocation de participation. Nous n'avons pas les détails car ceux-ci viendront avec les règlements. Si on compare à aujourd'hui, ça pourrait ressembler à 130\$ + une passe de bus de 84\$. C'est une hypothèse.

Si la personne a un manquement à son plan d'action elle devra subir une première pénalité. S'il y a récidive on ajoutera une seconde pénalité. Les pénalités pourront atteindre la moitié du chèque de base ( $616\$ \div 2 = 308\$$ ).

Comme le programme vise l'intégration à l'emploi, les personnes devront accepter tous les emplois offerts. Le ministre parle d'emploi convenable à plus de 500 KM de son milieu de vie. Sur ce point, il est catégorique.

### **Élargissement de la zone de non-droit**

Dès 1969, le Québec se dote d'une loi d'aide sociale qui fait en sorte que toutes personnes dans le besoin a droit à des ressources financières, indépendamment des raisons.

<sup>1</sup> Voir sur le site web de l'ADDS QM le mémoire de l'ADDS QM présenté au MTESS en février 2015.

Aujourd'hui, avec ces changements, d'autres conditions et obligations sont apportées pour avoir ce droit. L'aide sociale ne sera donc plus une aide de dernier recours.

En plus, seul l'article concernant l'interprétation du manquement pourra faire l'objet d'une demande de révision. Les autres articles du programme *Objectif emploi* ne seront pas révisables.

Ces personnes n'auront pas le droit aux carnets de réclamations (donnant droit aux soins dentaires et lunettes). Au moment de leur intégration au programme d'aide sociale, on ne sait pas si elles devront attendre tous ces mois pour des services dentaires ou de lunettes.

### **D'autres modifications**

À part le programme *Objectif emploi*, le projet de loi 70 annonce une modification de l'application du mode de calcul des sommes reçues en succession exclusivement pour les personnes au programme Solidarité sociale. Pour les autres, pas de changement.

De plus, le ministre laisse entrevoir une nouvelle règle pour l'application de la vie maritale. Actuellement, pour que le ministre applique à deux personnes la vie maritale, le critère du 12 mois de cohabitation est nécessaire. Dans le projet de loi 70, il modifierait le 12 mois par une autre période plus grande que 12 mois. Aucune autre précision n'est apportée, nous devons attendre plus tard pour les détails. Vise-t-il à s'harmoniser avec d'autres programmes, par exemple celui de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) ?

### **Ce qu'il reste à savoir et à suivre**

Tout projet de loi doit être soumis à une commission parlementaire, par contre, c'est de la prérogative du ministre d'en établir la forme, par exemple, il peut limiter les invitations. Ce projet doit avoir l'assentiment de la majorité des parlementaires pour adoption. Actuellement, la technique libérale est le bâillon des parlementaires, c'est beaucoup plus simple et rapide! On verra le choix que Couillard, Coiteux et Laitaõ feront.

À l'heure actuelle, nous ne connaissons pas les règlements qui accompagneront cette loi. Dans la réglementation, on y retrouve tous les détails, montant de la prestation, motif raisonnable pour abandon, etc...

### **Réactions des militantEs de l'ADDS QM face au projet de loi 70**

Le 13 novembre, le Comité préjugé élargi donne une formation sur le projet de loi 70 à 15 militantEs de l'ADDS QM. Voici les commentaires des militantEs concernant ce projet de loi :

« Il faut continuer de questionner le ministre : c'est quoi un emploi convenable? Combien de temps l'agent va accompagner la personne? Qu'est-ce qui va arriver aux personnes qui ne peuvent pas travailler? Est-ce que les patrons vont engager des jeunes qui n'ont pas d'expérience? Qu'est-ce qui arrive aux personnes qui déménagent et qui perdent leur emploi? Qu'est-ce qui arrive aux personnes plus âgées?

C'est un recul. Le gouvernement met des bâtons dans les roues. Ça va être plus dur de recevoir de l'aide sociale. On utilise les préjugés pour salir l'ensemble des personnes assistées sociales. Les personnes assistées sociales ne sont pas chanceuses et on leur met des difficultés.

L'aide sociale, c'est un droit, ce n'est pas un privilège.

Les gens vont encore être pris en otage dans des cadres. Ils n'auront pas la liberté de s'exprimer. Hamad va à l'encontre de la Charte des droits et libertés.

Si les gens doivent quitter leur lieu de résidence pour venir en ville, cela ne va-t-il pas contribuer à vider les régions? N'y aura-t-il pas un exode régional lorsque les personnes seront appelées à accepter un emploi à l'extérieur?

Les jeunes sortent le plus rapidement de l'aide sociale. Dire que 60 % des demandeurs ont moins de 29 ans est un faux argument, au même titre que Hamad a fait accroire que les personnes assistées sociales vivent dans de grosses maisons et qu'elles voyagent. Les préjugés atteignent la dignité humaine.

On veut qu'ils aident les jeunes, mais pas en leur mettant des bâtons dans les roues.

Sachant qu'il manque de logements en ville : où vont aller les gens des régions s'ils changent de ville?

Il est peut-être tard d'attendre à 18 ans pour aider les jeunes qui proviennent de familles assistées sociales. Le parti libéral devrait aider lorsque les jeunes sont enfants, travailler en prévention en augmentant le revenu de l'aide sociale par exemple.

C'est quoi un nouveau demandeur? Quelqu'un qui n'a pas eu d'aide sociale depuis 10 ans est-il nouveau? Ce qui m'inquiète, la personne qui a déjà été sur l'aide sociale et qui retombe sur l'aide sociale, est-ce un nouveau demandeur ?

On abandonne les personnes qui sont déjà à l'aide sociale. On ne leur offre rien; par exemple, les personnes handicapées qui aimeraient être sur des mesures.

Il n'injecte pas de nouvel argent. S'il récupère 50 millions, c'est que les personnes n'auront plus accès à cet argent. On prend ça dans la poche de gens qui n'ont déjà rien.

Il ne faudrait pas que l'on fasse comme pour Agnès Maltais... il faut s'attaquer aussi à Couillard, Coiteux et Leitão, il faut le dire. C'est une commande qui a été envoyée à Hamad. Les premiers qui ont réagi sont le conseil du patronat.

Les emplois sont dans les champs, les restaurants (donc emplois difficiles) et les hautes technologies (emplois hautement qualifiés).

Est-ce que les montants liés aux mesures seront suffisants pour faire l'accompagnement en employabilité? Les places vont-elles être restreintes comme dans le passé? »

### **Réactions de groupes alliés**

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté :

« Le 10 novembre dernier, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi no 70, (...) Dans les minutes qui ont suivi, les organisations patronales ont salué l'audace du gouvernement du Québec, (...)

Depuis plusieurs années, le taux d'assistance sociale ne cesse de baisser. De 802 000 personnes assistées sociales en 1995, on est passé à environ 436 000 en 2015. Et cette tendance se poursuit. Depuis 20 ans, les personnes qui quittent

l'aide sociale sont plus nombreuses que celles qui y font leur entrée. L'année dernière, on dénombrait environ 80 000 nouvelles demandes d'aide sociale d'un côté et 90 000 départs de l'autre. La présence à l'aide sociale est beaucoup plus liée à la situation économique du Québec et à sa démographie qu'au supposé manque de volonté de la part des personnes.

(...) Dans la dernière année, près de 116 000 adultes assistés sociaux ont participé à de telles mesures (mesures favorisant l'insertion en emploi). C'est donc dire qu'un adulte assisté social sur trois participe volontairement aux mesures d'emploi ! Ici, on est très loin du préjugé voulant que les personnes ne font rien pour s'en sortir. En fait, ce que nous disent les personnes assistées sociales, et ce que constatent les organismes sur le terrain, c'est qu'il manque de mesures d'emploi et que celles disponibles sont souvent mal adaptées à leurs besoins.

(...) au cours des dernières années, les budgets destinés aux mesures d'emploi ont été amputés de millions de dollars. Dans le budget 2015-2016, le gouvernement du Québec a prévu des coupes de l'ordre de 13 M \$. Ces coupes se traduisent, année après année, par la fermeture de nombreux centres locaux d'emploi, dont la mission est justement d'aider les personnes à se trouver un emploi. »

### L'IRIS

« Souvent, (à l'IRIS), on insiste pour dire que l'austérité est plus un moyen qu'une fin. Que le but n'est pas vraiment de faire des économies, mais de revoir à la baisse l'étendue des services publics et du filet social. Le projet de loi 70 se moule très bien à ce portrait : le gouvernement n'est certainement pas vraiment intéressé à économiser 50 M\$, il veut bien davantage abolir progressivement l'aide sociale. »

### Coalition régionale 03-12 contre le projet de loi 70

« Pour faire passer ce programme, le ministre joue la carte des préjugés. Il dit cibler les jeunes en santé qui ne veulent pas travailler. La réalité est toute autre. Le ministre omet de dire que ce sont ces mêmes jeunes qui sortent le plus rapidement de l'aide sociale. Les personnes touchées par ce programme sont de tous âges. Le ministre affirme qu'il vise les personnes dites « aptes au travail ». Or, actuellement, les contraintes pour raison de santé sont de plus en plus refusées. Selon les chiffres du ministère, moins de 9% de ces personnes sont réellement aptes au travail ! »

### **Des luttes à venir ...**

Déjà, deux coalitions opposées au projet de loi 70 existent : une régionale et une nationale. Comme l'ADDS QM est membre de la Coalition régionale et que le FCPASQ fait parti de la Coalition nationale, nous pourrons vous informer des luttes à venir. Déjà, le 17 novembre, la Coalition régionale organise une action tintamarre au coin des rues Cartier et René-Lévesque. Plusieurs organismes de la région de Québec et Chaudière-Appalaches ont fait du bruit tout en distribuant des pamphlets dénonçant le projet de loi 70. Plusieurs actions sont à venir au début du mois de décembre ... nous vous tiendrons au courant des prochaines luttes.



## Comment détourner l'aide sociale

Ça fait longtemps qu'on subit des coupes à l'aide sociale.

Depuis longtemps on essaie de mettre la responsabilité du déficit monétaire gouvernemental sur le dos des personnes les plus pauvres de notre société, nonobstant les primes de départ faramineuses de nos mandarins d'état et les paradis fiscaux tolérés par nos gouvernements et les congés d'impôt, etc.

Pendant plusieurs années les montants des prestations d'aide sociale n'étaient même pas indexés, comme les subventions des groupes de défenses collectives des droits, qui elles ne le sont pas encore indexées. Il n'y a pas si longtemps, on a appauvri les personnes de 55 à 57 ans bénéficiaires de l'aide sociale. De plus, l'Assemblée nationale a déjà adopté une résolution comme quoi les familles monoparentales ne devraient pas être coupées pour les pensions alimentaires qu'elles reçoivent pour leurs enfants, **elles sont encore coupées.**

Depuis mai dernier, une personne qui sort du Québec plus de 7 jours consécutifs dans un même mois perdra son aide sociale... Depuis octobre dernier, les personnes qui ont une résidence d'une valeur nette de plus de 142 100\$ doivent refaire une demande pour avoir leur aide sociale complète, aide qui sera remboursable.

Maintenant (10 nov. 2015), Sam Hamad dépose à l'Assemblée nationale du Québec un projet de Loi n° 70, qui vise à interdire l'aide sociale à tout nouveau demandeur sans contrainte à l'emploi. On veut créer un nouveau programme, qui se nommera : Objectif emploi, programme qui permettra de couper l'allocation de base, 616\$/mois, de moitié, si l'on refuse, par exemple, un emploi situé à plusieurs centaines de kilomètres de notre domicile. Le travail forcé est interdit au Canada, en espérant que le Québec ne s'engagera pas dans cette voie.

Il me semble que plus on aide une personne, plus elle aura de chance de s'en sortir, son corolaire, plus on écrase quelqu'un, moins de chance il aura... L'aide sociale doit-être distribuée à partir du besoin, et non sur des critères moraux comme de « bons pauvres méritants » ou de « mauvais pauvres ». Comme si les personnes assistées sociales n'étaient pas encore assez stigmatisées et victimes de préjugés.

### INFO-LOI



Par  
Christian  
Loupret



## JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Décembre

Jean Côté  
Jean-Yves Desgagnés  
Lise Dorion  
Luis Dussault-Dion  
Julie Gros-Jean  
Annette Guimont



Line Levebvre  
Claire Moffatt  
Mélanie Pichette  
Francine Plamondon  
Gaétane Pouliot



## **PRÉSENTATION DU COMITÉ LOI Par Christian Loupret**

Bonjour, nous avons un Comité loi à l'ADDS depuis 1996. Ce comité se rencontre à tous les trois lundis, en après-midi.

Comme la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles et son règlement correspondant sont complexes, nous préférons nous former en groupe. Ces rencontres peuvent aussi permettre une réflexion plus poussée sur certaines difficultés rencontrées en lien avec la Loi et les services de dépannage offert par l'ADDS, dans les trois dernières semaines.

À la longue, les gens participant à ce comité, qui sont principalement des personnes assistées sociales, obtiennent une plus grande compréhension générale de la Loi. Nous croyons que la connaissance de la Loi et du règlement peuvent permettre à une personne assistée sociale d'avoir moins d'inquiétude lorsqu'elle reçoit une lettre de son Centre Local d'Emploi ou une convocation par son agent. La connaissance de la Loi nous aide à prendre de meilleures décisions.

Le Comité loi est aussi un excellent outil pour ceux et celles qui voudrait faire du dépannage téléphonique (c'est-à-dire répondre au téléphone aux questions des gens au sujet de leurs problèmes avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale).

Si vous avez des questions ou que vous êtes intéressés à joindre le Comité loi, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

## **PRÉSENTATION DU COMITÉ PRÉJUGÉ Par Maryline Côté**

Voici un résumé de ce que nous sommes et ce que nous ferons dans le Comité préjugés de l'ADDSQM! Tout d'abord, nous sommes 10 militants (es) qui se rencontrent une fois par mois, de 9h30 à 12h00. La plupart du temps, c'est le vendredi. Cette année, on va compléter un travail déjà entamé, ce projet se nomme : « Pour en finir avec les préjugés ». En plus de ce travail, nous élaborerons une formation en lien avec les préjugés, inviter nos membres à y participer et en faire la promotion dans nos groupes alliés. Même si nos ministres savent nous occuper, on demeure présent pour lutter contre les préjugés envers les personnes assistées sociales.

Nous invitons les personnes qui entendent des préjugés à nous contacter, et encore mieux à participer au comité afin que nous puissions vous aider à déconstruire ces préjugés qui vous enferment et ainsi, briser l'isolement.



## **PRÉSENTATION DU COMITÉ LUTTE** **Par Renée Dubeau**

Le Comité lutte est responsable de réaliser les mandats reliés aux activités politiques, allant de la mobilisation à l'organisation et planification des actions décidées par le CO. Si nécessaire nous élaborerons une formation sur certains enjeux. Les 3 priorités de luttes cette année : contre tous reculs à l'aide sociale, pour la hausse du financement des groupes en défenses collectives des droits et contre les mesures d'austérité.

Une dizaine de personnes prennent part aux rencontres, nous nous réunissons un vendredi par mois, tout l'avant-midi. Être membre du Comité lutte implique, en plus de participer au comité, le travail en sous-groupe, entre les rencontres. C'est un comité avec beaucoup de discussions, parfois de l'exaltation. On fait le point sur les derniers événements reliés aux enjeux de la pauvreté et surtout ce qui affecte les personnes assistées sociales.

Si vous désirez nous voir en action, vous pouvez venir vivre une rencontre avec nous. Nous avons besoin de toute votre créativité pour enrichir nos actions.



## **PRÉSENTATION DU COMITÉ COMMUNICATION, ACCUEIL ET RECRUTEMENT** **Par Julie Gros-Jean et Thomas Auger**



Voici le Comité communication, accueil et recrutement (CCAR) de cette année. Les membres qui le composent sont Julie Gros-Jean, Rachel Lacasse, Claude Garneau, Hugues Tremblay, Véronique Salmon et Thomas Auger. Le Comité a mis à jour son plan d'action pour l'année 2015-2016. Cet automne, la première responsabilité du groupe est de faire la tournée des groupes de la Ville de Québec pour distribuer du matériel de promotion de l'ADDS pour avoir de nouveaux membres ou pour rejoindre un plus grand éventail de population. Nous en avons profité pour prendre contact avec la personne ressource des différents groupes pour nous faire une liste de personnes à contacter pour de futures activités. Nous sommes allé.e.s dans différents organismes communautaires comme la fiducie de l'Auberivière, les centres de femmes, les centres de crises, AGAPÉ, les centres de toxicomanie, etc. Nous avons aussi préparé et animé une formation sur le défi de distribuer des tracts. Près de dix militant.e.s de l'ADDS ont participé à cette formation.

Pour la suite de l'année, nous utiliserons la liste des journaux et des radios gratuits pour faire de nouvelles campagnes de publicité pour l'ADDS et ses services. Nous travaillerons principalement pour faire connaître la Semaine de la Dignité et les situations problématiques liées à la vie maritale en profitant de la journée de la Saint-Valentin. Nous allons organiser des portes ouvertes pour faire connaître l'ADDS au grand public et une session d'accueil pour les personnes intéressées à s'impliquer plus activement à l'ADDS.

Si vous êtes intéressé.e.s par ce comité, vous n'avez qu'à nous contacter et nous vous donnerons la date de la prochaine rencontre. Le Comité communication, accueil et recrutement se rencontre environ une fois par mois.



## PRÉSENTATION DU COMITÉ FEMME Par Monique Toutant et Véronique Salmon



En novembre 2003, le Comité femmes de l'ADDS est créé. Trois militantes participent à sa création : Rachel Lacasse, Marie-Andrée Lessard et Annick Dumont. Deux femmes se joignent à elles en cours d'année : Linda Laprise et Monique Toutant. Les objectifs du comité sont :

- un lieu où les femmes peuvent prendre parole et être entendues sur le spécifique femme et pauvreté,
- un lieu de connaissance sur le vécu des femmes en lien avec l'aide sociale,
- faire avancer les revendications sur des thèmes qui touchent plus particulièrement les femmes (ex. : la pension alimentaire),
- favoriser les relations égalitaires entre les hommes et les femmes de l'ADDS QM.

L'année suivante, le Comité femmes de l'ADDS QM participe au début des travaux de la recherche du FCPASQ qui s'intitule « Femmes assistées sociales, la parole est à nous ». L'ADDS QM est impliqué du début à la fin de ce projet.

Aujourd'hui, le Comité femmes de l'ADDS QM existe encore. Sept militantes s'y impliquent : Rachel Lacasse, Julie Gros-Jean, Mélanie Laverdière, Monique Toutant, Ginette Gratton, Corinne Vézeau et Véronique Salmon.

Cet automne, nous avons principalement organisé et participé à la Marche mondiale des femmes. Nous avons participé à la création de la formation sur la Marche mondiale des femmes du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) et nous l'avons donné à l'ADDS. Nous avons fabriqué avec des militantes de Rose du Nord la bannière du FCPASQ pour la Marche à Trois-Rivières. Plusieurs groupes du FCPASQ ont donné un morceau de filet social que nous avons transformé en filet du revenu social universel garanti (RSUG) et qui est devenu notre bannière du FCPASQ pour la marche à Trois-Rivières. Nous avons donné une formation sur le revenu social universel garanti au Centre des femmes Basse-Ville.

Cette année, nous continuons notre implication au Comité femmes du FCPASQ et nous allons organiser et participer à la campagne de la vie maritale du FCPASQ. Avec Corinne, stagiaire en travail social, nous allons monter une formation sur le rôle du Comité femmes à l'ADDS. L'ADDS QM continue aussi son implication à la Coalition régionale de la marche mondiale des femmes. Nous étions présentes au congrès et à l'AGA de la FFQ. Bref, comme vous pouvez voir, nous avons gardé les mêmes objectifs qu'à la création du Comité.

Si tu es une femme assistée sociale et que tu as envie de partager, d'échanger ou d'apporter ton point de vue, nous sommes prêtes à t'accueillir au sein de notre comité, il y a toujours de la place.



## PRÉSENTATION DU COMITÉ FINANCE Par Rachel Lacasse et Véronique Salmon



Il va de soi de parler de finances à l'ADDS. Pour ce faire, nous avons un comité qui nous permet d'apprendre le fonctionnement des finances d'un organisme communautaire et qui nous permet de participer à la gestion de l'ADDS. Voici les tâches que le Comité finance réalisent.

En début d'année financière, nous proposons des prévisions budgétaires au Comité organisateur (CO) et nous les réajustons tout au long de l'année. Évidemment, tout ça est adopté en CO.

Lorsque le CO juge nécessaire l'achat de nouveau matériel, le Comité finance évalue les possibilités d'achats à partir du budget. À la lumière de cette analyse, le CO décide s'il achète ou non ce matériel.

Aussi, le comité finance prépare des formations. Par exemple, l'an passé nous avons organisé une formation sur les postes budgétaires de l'ADDS. Nous avons organisé cette formation sous forme de jeu : la guerre des clans.

Lorsque nécessaire, on fabrique des outils qui facilitent la gestion financière de l'ADDS. Par exemple, l'an dernier nous avons fabriqué une grille pour aider les militantEs à calculer la petite caisse de l'ADDS.

Au besoin et à la demande du Comité organisateur nous proposons des ajustements ou des modifications concernant la politique financière de l'ADDS.

On regarde les demandes de subventions afin de mieux comprendre comment ça fonctionne.

Cette année, nous envisageons de faire une réflexion concernant les impacts du manque d'argent des organismes communautaires autonomes sur les participantEs. Évidemment, nous allons partir de la réalité de l'ADDS. Nous désirons dénoncer publiquement ce manque d'argent.

Le comité se rencontre une fois par mois. Actuellement, nous sommes six militantEs à participer au comité finance. Il y a toujours de la place pour les personnes intéressées. Ne vous gênez pas de nous informer de votre intérêt. Vous êtes les bienvenu.e.s !

Pas besoin d'être un expert comptable pour participer au Comité finance car c'est d'abord et avant tout un lieu d'apprentissage. On apprend ensemble et on s'entraide dans nos calculs.



## MARCHE MONDIALE DES FEMMES Par Monique Toutant

Comme vous le savez tous les cinq ans, l'ADDS QM participe à la Marche mondiale des femmes (MMF) du Québec. Le thème de 2015 était « Libérez nos corps, notre terre et nos territoires ».

Donc, nous avons créé avec le Comité femmes du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) une formation afin que tous les groupes de base du FCPASQ s'approprient le thème de la MMF. Suite à cette réflexion et appropriation du thème de la marche, les groupes étaient invités à fabriquer un morceau de filet qui représenterait la revendication du FCPASQ : le revenu social universel garanti (RSUG). Nous, les militantes de l'ADDS QM, et celles de Rose du Nord avons assemblé, carré par carré, à la main, tous les morceaux du filet afin qu'ils deviennent un immense filet collectif comme celui des pêcheurs. Nous avons eu beaucoup de plaisir dans la réalisation de ce montage et avons eu un magnifique résultat.

Le 17 octobre, nous sommes allées à la Marche mondiale à Trois-Rivières avec notre bannière originale (le filet). Dix personnes de l'ADDS QM ont participé à l'action et nous étions très fières de marcher aux côtés de notre filet. Plusieurs personnes sont venues le voir et elles nous ont posé des questions. Il y avait des milliers de femmes et d'hommes dans les rues ensoleillées et pleines d'énergie, environ 7 000 à 10 000 personnes. Il y avait une belle animation tout au long du parcours, des chants, de la danse, il y a eu aussi une animation touchante des femmes autochtones. Tout au long du parcours, il y avait 50 magnifiques courtpointes fabriquées par les centres de femmes de différents organismes. Nous avons eu un bon lunch. Bravo et merci pour celles qui l'ont préparé. Ce fut une belle activité et un retour à Québec dans la joie.





## PRÉSENTATION DE THOMAS AUGER

### Stagiaire

Mon nom est Thomas Auger, un des nouveaux stagiaires de cette année à l'ADDS QM. Je suis présentement aux études en Techniques de travail social au Cégep Sainte-Foy. J'ai toujours eu le désir de travailler avec les gens, sans jamais savoir par quel moyen je voulais m'y prendre. Mon intérêt pour la formation des populations m'a d'abord orienté vers l'enseignement auprès des jeunes. Malheureusement, j'ai trouvé que le rôle d'enseignant m'empêchait de bien me rapprocher des gens que je voulais aider. J'ai donc pris mon courage à deux mains et j'ai fait le grand saut pour aller directement dans un contexte d'intervention. J'ai décidé d'aller en travail social pour pouvoir rencontrer des gens passionnés par l'implication citoyenne et la mobilisation sociale. J'ai toujours tenu en grande estime ces gens capables de démontrer une telle force de volonté, capable d'affronter les situations les plus sombres dans l'espoir de gagner de meilleurs jours pour les autres et eux-mêmes. Lorsqu'on m'a conseillé de me joindre au rang de l'ADDS, j'ai tout d'abord hésité : j'avais peur de ne pas être à ma place à cause de mon manque d'expérience en militance. Devant l'insistance de mes enseignants, j'ai finalement cédé. Ce fut le meilleur choix de ma formation professionnelle.

J'ai commencé mon stage à l'ADDS ce septembre dans l'espoir de pouvoir passer l'année avec vous. Pour le moment, je m'implique dans le Comité Communication, accueil et recrutement et lors du Comité loi quand le temps le permet. Je me suis aussi donné comme mission d'essayer de m'impliquer dans le plus d'activité possible pour parfaire ma formation et pour montrer ma valeur aux membres. J'aime aussi avoir l'occasion de participer aux mobilisations avec la belle équipe de l'ADDS. J'ai déjà eu de très belles expériences avec plusieurs d'entre vous, autant dans les comités que dans les mobilisations et j'espère avoir l'occasion de partager l'ensemble de vos luttes.

Considérant le climat d'austérité et de manque de respect envers les plus pauvres de la société, je suis convaincu que nous passerons une belle année remplie de luttes féroces et passionnantes.





## PRÉSENTATION DE CORINNE VÉZEAU Stagiaire

Voilà maintenant trois mois que je réalise un stage à l'ADDSQM. Que le temps passe vite dans le feu de l'action! Il faut dire que l'on ne s'ennuie pas au 301 Carillon. Pour les personnes qui ne me connaissent pas, je m'appelle Corinne Vézeau et je suis étudiante en travail social à l'Université du Québec à Rimouski [UQAR], campus de Lévis.

Très intéressée par l'intervention collective, l'ADDSQM s'est rapidement imposée comme milieu de stage. En effet, avec une professeure comme Lorraine Gaudreau, je n'avais entendu que de bons mots sur ce groupe en défense collective des droits. Plusieurs aspects me donnaient envie d'intégrer l'organisme : les principes de démocratie et de justice sociale, l'éducation populaire, l'approche de conscientisation, le travail en comité, les luttes, la fête... Bref, l'ADDSQM m'apparaissait comme un endroit tout indiqué pour m'initier à la pratique du travail social, et ce, tout en étant en cohérence avec mes valeurs.

Depuis que je suis arrivée, j'ai fait la rencontre de militant.e.s formidables qui m'apprennent beaucoup chaque jour. En accompagnant les personnes assistées sociales dans leurs mobilisations, je peux ainsi canaliser mon indignation de façon positive à travers la lutte pour un revenu social universel garanti. Comme les militant.e.s de l'ADDSQM, je rêve du jour où toutes les personnes auront accès à un revenu suffisant pour vivre dignement.

Au cours de l'année 2015-2016, je travaillerai en collaboration avec des militantes à l'élaboration d'une animation sur les femmes et la pauvreté en vue de la journée du 8 mars. En compagnie des militant.e.s, j'irai également à la rencontre de personnes assistées sociales dans d'autres groupes communautaires. Cette démarche sera entreprise dans le but d'établir un dialogue et de vérifier s'il est possible de travailler ensemble sur des revendications concernant l'aide sociale. Mon plus grand défi jusqu'à présent : la gestion de l'agenda...





# NOUVELLES DE LA MILITANCE

Par Véronique Salmon

## Les luttes

Le **3 septembre** débute les consultations parlementaires sur la fiscalité. **8 militantEs** participent au **rassemblement** de la Coalition justice sociale devant l'**Assemblée nationale** pour exiger une réelle **redistribution de la richesse**.

Le **18 septembre**, **8 militantEs** participent à une **manifestation** d'appui à la **remise des pétitions** pour une reconnaissance et un **meilleur financement** des organismes en défense collective des droits du Regroupement des organismes en défense collective des droits. Plus de 12 000 personnes ont signé cette pétition.

Le **30 septembre**, **11 militantEs** participent au **Blocage des portes** du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (**MTESS**) ou à la manifestation d'appui. Cette action est organisée par les groupes en défense collective des droits de la région de Québec Chaudière-Appalaches et revendique un **protocole d'entente de 3 ans avec le SACAIS**, une reconnaissance du travail des organismes en défense collective des droits et une indexation des subvention au coût de la vie.

Le **17 octobre**, **10 militantEs** participent à la **Marche mondiale des femmes à Trois-Rivières**. Lire l'article à la page 11.

Les **2 et 3 novembre**, **15 militantEs** participent à la **grève provinciale** des organismes communautaires autonomes. Lire l'article à la page 16.

Le **17 novembre**, **10 militantEs** participe au **Tintamarre contre le projet de loi 70** au coin des rues Cartier et René Lévesque. Lire l'article à la page 2.

Le **28 novembre**, **6 militantEs** participent à la **manifestation** à Montréal de la Coalition main rouge pour une **meilleure répartition de la richesse**.



## Les formations

Le **11 septembre**, **3 militantes** participent au **Colloque international de la marche mondiale des femmes**. C'est organisé par la Coalition régionale de la Marche mondiale des femmes.

Le **28 septembre**, **13 militantEs** participent à la **formation** sur la **Marche mondiale des femmes** donnée par le Comité femmes de l'ADDS QM.

Le **29 septembre**, 11 militantEs participent à la **formation** du **30 septembre, on bloque**, donnée par le ROC, le RGF CN et le RÉPAC.

Le **9 novembre**, dans le cadre du **congrès du FCPASQ**, **13 militantEs** participent à la **formation** du FCPASQ.

Le **13 novembre**, **15 militantEs** participent à la formation sur le **projet de loi 70** donné par le Comité préjugé. Lire l'article à la page 2.

Le **23 novembre**, **8 militantEs** participe à la formation sur le **défi de la distribution de tracts**, donnée par le Comité communication, accueil et recrutement.



## La vie interne

Le **10 septembre**, **14 militantEs** participent à la **journée planification** de l'année 2015-2016.

Le **17 septembre**, **19 membres** participent à l'**Assemblée générale d'orientations** de l'ADDS QM.

Le **7 octobre**, **12 militantEs** participent à la **sortie de la rentrée**. Nous avons regardé un film à la bibliothèque Gabriel-Roy et nous sommes allés après manger de la pizza.



## 2-3 novembre, on ferme ! Le communautaire, dehors contre l'austérité Par Renée Dubeau

Le sous-financement des organismes communautaires ne date pas d'hier et l'austérité fragilise nos organisations, les empêchant de remplir pleinement leur mission. Après les campagnes de lettres, de courriels et de fax, après les rencontres avec les députés et députées, les ministres et les bailleurs de fonds, après les pétitions, les activités d'éducation populaire, les campagnes de sensibilisation, les témoignages, les conférences de presse, les communiqués, les études, les marches, les rassemblements et les manifestations, que peut-on faire de plus ?

Nous croyons qu'il est temps de hausser le ton et de mettre de la pression sur un gouvernement qui refuse de nous financer correctement et qui démantèle nos services publics et nos programmes sociaux. Nous décidons de fermer, de faire la grève et d'interrompre nos activités pour être enfin entendus, avec plus de 1300 groupes, du jamais vu au Québec.

Le CO a pris la décision de faire la grève, pour faire suite au succès de mobilisation du 1<sup>er</sup> mai, premier jour de grève du communautaire et le succès du 30 SEPTEMBRE, ON BLOQUE! Les 2-3 novembre, nous suspendons nos activités régulières et nous nous rassemblons dehors avec les groupes de défenses collectives des droits afin de nous faire voir et entendre.

### **NOS REVENDICATIONS**

**LE RESPECT DE L'AUTONOMIE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET LA RECONNAISSANCE DE LEUR TRAVAIL COMME MOTEUR DU PROGRÈS SOCIAL;**

**LE PLEIN FINANCEMENT À LA MISSION GLOBALE DE TOUS LES ORGANISMES D'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME QUI Y ONT DROIT;**

**L'INDEXATION ANNUELLE DES SUBVENTIONS POUR SUIVRE L'AUGMENTATION DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT;**

**LA FIN DES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES ET UN RÉINVESTISSEMENT MAJEUR DANS LES SERVICES PUBLICS ET LES PROGRAMMES SOCIAUX.**

La journée du 2 se vit avec les groupes du quartier St-Sauveur et débute par notre solidarité au mouvement « Je soutiens l'école publique » par notre présence dans la chaîne humaine autour d'une école de quartier. Par la suite, nous participons à un atelier de pancartes. Nous quittons pour les derniers préparatifs d'occupation des bureaux de députés, les 7 bureaux de députés de la région de la Capitale nationale seront occupés au même moment. Les groupes du quartier, ADDSQM, *Centre de femmes de la Basse-ville*, le *Comité de citoyens et de citoyennes du Quartier St-Sauveur* occuperont le bureau de comté de Sam Hamad. Nous réussissons notre manœuvre et nous serons une vingtaine de personnes à prendre possession des lieux. Les policiers nous

demandent de quitter les lieux après une trentaine de minutes, laissant le temps au média de nous rejoindre. En après-midi, on fait du piquetage à partir du 301 Carillon. Notre marche se termine sur le coin Charest/Marie-de-l'Incarnation pour informer la population. Action de visibilité, on prend le temps de parler et informer les personnes de nos demandes et le but de nos actions.

Le lendemain, ça se poursuit, mais, avec l'ensemble des groupes en grève de la région de Québec. Nous sommes environ 150 militantEs à occuper le hall de la Banque Nationale sur René-Lévesque. L'objectif est de rappeler que de l'argent il y en a, surtout dans les banques qui engrangent des milliards chaque année avec la complicité du gouvernement. Nous atteignons notre objectif et la banque ferme ses portes jusqu'à ce que les dernierEs militantEs évacuent les lieux accompagnés des policiers qui nous invitent à les quitter.

On poursuit pour une zone de grève au Parc de l'Université du Québec, dans le quartier St-Roch. L'ADD SQM en profite pour recueillir les commentaires des personnes sur l'impact de l'austérité sur les groupes communautaires. On termine ces 2 jours par une marche en soirée dans les quartiers St-Roch et St-Sauveur. Plus de 700 personnes sont au rendez-vous pour scander, chanter et faire entendre que le gouvernement doit appuyer financièrement les groupes communautaires dans leur mission de base.

Quelques jours plus tard, le gouvernement annonce qu'il signera les protocoles d'entente avec nos groupes pour 3 ans. Actuellement, nous avons un protocole de 18 mois, créant beaucoup d'incertitude. Par contre, la lutte n'est pas terminée, car les offres du gouvernement pour notre financement sont méprisantes, sans aucune indexation ni augmentation. Au moment d'écrire ces lignes, nous réfléchissons à la poursuite de nos moyens de pression pour que le gouvernement appuie réellement nos groupes par un financement adéquat.

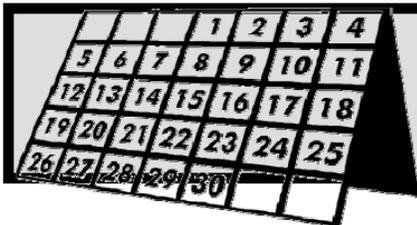


### **EN QUOI MON ORGANISME ME VIENT-IL EN AIDE?**

**AFIN DE FAIRE PRESSION SUR LE GOUVERNEMENT POUR UNE HAUSSE DE NOTRE FINANCEMENT NOUS AVONS DEMANDÉ L'OPINION DES PERSONNES RENCONTRÉES LORS DES DEUX JOURS DE GRÈVE DU COMMUNAUTAIRE, SOIT LES 2 ET 3 NOVEMBRE.**

**POUR QUE NOS MEMBRES S'EXPRIMENT SUR LE SUJET, VOUS POUVEZ NOUS TRANSMETTRE VOS MESSAGES SOIT PAR ÉCRIT OU PAR TÉLÉPHONE À L'ADD SQM EN RÉPONDANT À LA QUESTION : EN QUOI MON ORGANISME ME VIENT-IL EN AIDE ?**

**TOUS LES COMMENTAIRES SERONT TRANSMIS ULTÉRIEUREMENT AU MINISTRE RESPONSABLE DU SACAIS, ORGANISME QUI FINANCE L'ADDS.**



# CALENDRIER

Décembre 2015

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1 Journée de luttones et d'action contre l'austérité et contre le projet de loi 70	2 Grève régionale du Communautaire	3  <u>13H30</u> Bricolage pour lutte contre projet de loi 70 (bannière)	4	5 <u>13h30</u> Manif à Québec contre les mesures d'austérité
7 <u>9h30</u> Comité organisateur	8	9 <u>9h30</u> Comité femmes	10  <u>17h00</u> Fête de Noël du 301 Carillon au Patro Laval	11	12
14  L'ADDS FERMÉ DU 14 DÉCEMBRE AU 1ER JANVIER	15	16	17	18	19
21  L'ADDS FERMÉ DU 14 DÉCEMBRE AU 1ER JANVIER	22	23	24	25	26
28  L'ADDS FERMÉ DU 14 DÉCEMBRE AU 1ER JANVIER	29	30	31		

## Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au **525-4983**.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au **525-4983**.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? *Passez nous voir !*